



## Lettre d'information AIMEylyan n°39 mai 2018

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre  
Groupe au conseil municipal de Meylan

*Cette lettre AIMEylyan résume le conseil municipal du jeudi 17 mai 2018.*

Ce conseil municipal sans quorum avait pour but de finir l'ordre du jour du conseil précédent, arrêté pour cause de quorum insuffisant suite aux insultes du maire à notre rencontre. Nous attendons toujours la demande d'excuse du maire.

### Une municipalité minoritaire en difficulté

Le maire est à la peine. Il ne maîtrise pas son calendrier (il était absent pour les cérémonies du 8 mai). Il ne maîtrise pas son équipe (deux conseils municipaux sans quorum). Il ne maîtrise pas ses dossiers (PLUI, PDU... dossier crèche en panne). Il ne maîtrise pas le personnel communal (difficulté dans de nombreux secteurs tels que la police municipale, la petite enfance, la piscine...). Il ne maîtrise pas les conseils municipaux (impréparation notoire, oubli, bêtises et mensonges). Il ne maîtrise plus son discours (« je ne tiendrai aucune promesse », « Allez-vous faire voir »). Nous pensons que l'énergie des putschistes à mettre en difficulté l'ancien maire Guiguet et son équipe cachait une vision et une stratégie pour la commune. Il n'en est rien. Ils ont troublé l'ordre municipal à des fins purement personnelles sans aucun projet politique pour la ville. Tout le temps de la contestation n'a été que calomnies et affaires, tout le temps depuis la réélection du maire n'est qu'improvisation et incompétence.

Nous savons que nos mots sont durs mais nous sommes dans une totale incompréhension de ces batailles personnelles au sein de cette même équipe élue en 2014. Nous ne lui voyons plus aucun souci de servir la commune, non seulement dans des projets mais y compris dans la conduite des affaires courantes.

Cette situation est dangereuse pour la commune car la signature d'un maire, engage la commune, quelle que soient sa compétence et sa légitimité. De ce point de vue, le conseil avait été sage de ne lui confier que la gestion des cimetières dans un premier temps. M. Peyrin et son groupe ont changé cet état de fait en votant le budget, en « prêtant » des adjoints au maire, en donnant tous les pouvoirs du conseil au maire. Pour autant, la politique menée est maladroite et inconsistante, ce qui amène M. Peyrin et les siens à contester aujourd'hui la politique les actions du maire qu'ils ont contribué à mettre en place.

Comme nous l'avions dit, ce marasme était prédictible depuis le vote de blocage du budget. Seules des élections municipales en cours de mandat auraient permis de mettre en place une équipe majoritaire et légitime.

### Tensions de recrutement dans la petite enfance et la police municipale

Faut-il y voir un coup du mauvais sort ? Non seulement, la municipalité est à la peine mais la commune a des difficultés à maintenir et à recruter dans le secteur de la police municipale et de la petite enfance. Une série de délibérations techniques veulent remédier à ce constat. Nous les avons votées car il s'agit de maintenir la qualité du service public mais face à nos questions sur la stratégie à moyen et long terme, l'adjointe en charge du personnel s'est montrée très approximative, fort peu convaincante et semblait découvrir les délibérations !

### Création d'instances représentatives du personnel

Comme le veut la loi, un comité technique paritaire et un comité d'hygiène et sécurité et des conditions de travail doit être mis en place à Meylan. Des élections du personnel seront organisées en décembre prochain pour désigner les représentants. La municipalité nous a proposé de continuer à réunir des comités conjoints pour la commune et le centre communal d'action sociale (CCAS). Nous avons souscrit à cette proposition et demandé en plus qu'un siège sur les six soit réservé à un membre du CCAS. L'adjointe en charge n'a visiblement pas compris mais pour couper court à la discussion, le maire retient notre proposition et a « promis » de proposer une délibération en ce sens au prochain conseil... Espérons qu'il tiendra son engagement !

## Le LCR du Petit Bois sera rénové en 2019 ... peut-être !

Suite à notre question sur les délais de la remise en état de fonctionnement du LCR petit Bois (incendié en 2016), l'adjoint nous a répondu que comme le gymnase des Buclos (~1 M€ d'investissement), ce LCR nécessitait au moins autant de temps pour sa rénovation... et qu'il espérait que cette rénovation se ferait en 2019, date non encore validée... Rappelons seulement que la municipalité s'était engagée verbalement à l'inscrire au budget 2017. Cherchez l'erreur !

## Toujours rien sur la commission extra-municipale d'urbanisme !

Le maire est resté dans son mutisme sur ce sujet. Le premier adjoint, délégué à l'urbanisme, a tenté de sortir du silence en rejetant les difficultés sur la Métropole ! Prétendant un calendrier serré, la faute à la Métropole ! Prétendant le manque d'Opération d'Aménagement Programmé (OAP) cœur de ville, la faute à la métropole ! Trop facile... le bouc émissaire habituel !!!

Rien que sur ce dernier sujet, rappelons qu'une OAP cœur de ville (PLM/fac de Pharma/Société générale) est d'initiative communale. Initiative, ce qui nécessite une étude et un projet que les élus « Tardy » n'ont pas porté depuis 2014, en tout cas pas sous la forme d'une OAP.

## Où en est-on des logements sociaux ?

Nous avons questionné sur ce qu'il en était des logements sociaux à Meylan puisque nous allons voter un bilan pour chacune des communes au conseil métropolitain en fin de semaine. Quelle surprise de voir qu'aucun élu de la majorité ne sait ce qu'il en est. La commune s'est pourtant engagée sur des objectifs avec le Plan Local de l'Habitat. Nous avons tout entendu entre zéro logements sociaux et quelques centaines... entendu qu'aucun logement n'avait été attribué depuis octobre dernier... au point d'irriter fortement l'ancienne adjointe aux affaires sociales, Mme Viard Gaudin qui n'a pu se satisfaire des approximations ou des mensonges donnés en séance... Encore un dossier à l'abandon...

**Prochain conseil municipal**

**Lundi 25 juin 18h30**

---

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>